



Silver économie

Revenus des séniors : des disparités générationnelles et locales

Les séniors de la région ont des revenus plus faibles que leurs homologues de France métropolitaine. Ils sont cependant dans une meilleure situation financière que les générations les plus jeunes. Ils disposent d'un revenu médian plus élevé que la moyenne régionale, et affichent un taux de pauvreté plus bas. La génération des 60-74 ans, en partie encore dans la vie active, est davantage favorisée que celle des 75 ans ou plus. Ces deux générations sont soumises à des disparités régionales de nature différente : la pauvreté touche davantage les 60-74 ans dans l'ancien bassin minier et quelques zones du sud de la région, mais est plus marquée chez les 75 ans ou plus dans l'arrière-pays littoral.

Vincent Bonjour, Laure Leroy, Marylise Michel

Des niveaux de vie plus faibles dans la région pour les séniors

Les niveaux de vie des séniors en Hauts-de-France sont les plus faibles de France métropolitaine (figure 1). Ils s'élèvent à 19 470 euros par an chez les ménages dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans et à 17 432 euros chez les 75 ans ou plus, contre respectivement 21 472 et 18 972 euros en France métropolitaine. L'écart entre niveau de vie médian national et régional s'atténue avec l'âge : il est de 9,3 % chez les 60-74 ans et de 8,1 % chez les 75 ans ou plus.

Malgré ces plus faibles niveaux de vie, les séniors des Hauts-de-France sont relativement épargnés par la pauvreté, comparé aux autres générations. Leur taux de pauvreté est supérieur de 1,3 points dans la région qu'en France métropolitaine pour les 60-74 ans et de 0,7 point pour les 75 ans ou plus, alors que pour l'ensemble de la population, le taux de pauvreté régional est 3,8 points plus élevé. Chez les moins de 30 ans, il est même près de 7 points au-dessus du niveau national.

Les 60-74 ans de la région affichent un niveau de vie médian proche de celui des 50-59 ans. Ces deux tranches d'âges disposent des revenus les plus élevés, portés principalement par ceux des actifs en fin de carrière. Le plus faible niveau de vie médian des séniors âgés de 75 ans ou plus s'explique par la proportion quasi nulle d'actifs dans cette tranche d'âge, le passage en retraite faisant mécaniquement diminuer le niveau de vie. Il atteint toutefois un niveau similaire à la tranche des 40-49 ans et est 11 % supérieur au niveau de vie des ménages les plus jeunes. Les revenus des séniors reposent moins sur les prestations sociales et davantage sur les revenus du patrimoine que ceux des générations plus jeunes.

Les richesses des séniors inégalement réparties sur le territoire

Ces niveaux de vie médians les plus faibles de France métropolitaine cachent de vraies disparités infrarégionales. Ils sont relativement élevés dans la frange sud de la région, et dans les zones où les revenus toutes tranches d'âge confondues sont les plus

1 Les revenus des séniors de la région plus faibles que la moyenne nationale

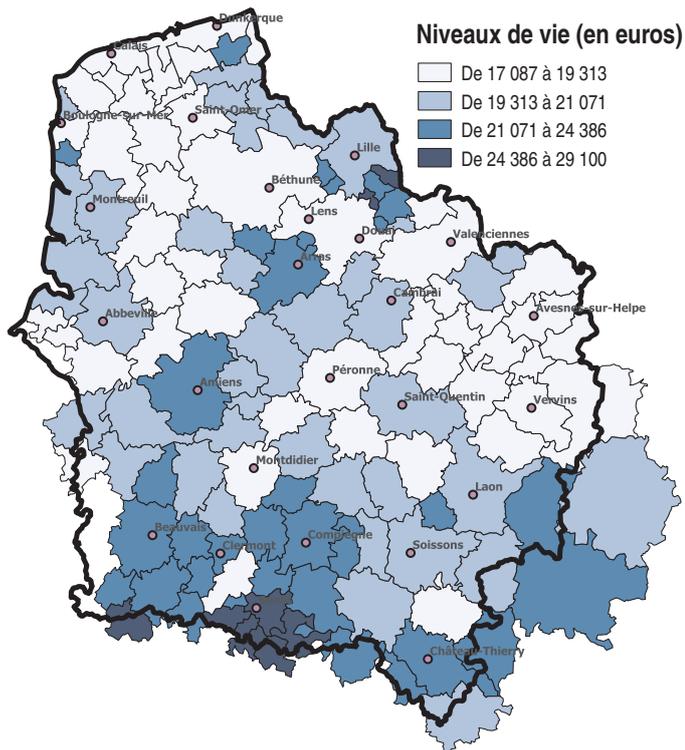
Les niveaux de vie des séniors en région Hauts-de-France et en France métropolitaine

| | 60-74 ans | | | | 75 ans ou plus | | | |
|-----------------------|---------------------------------|-------------------------|---|--|---------------------------------|-------------------------|---|--|
| | Niveau de vie médian (en euros) | Taux de pauvreté à 60 % | 1 ^{er} décile de niveau de vie | 9 ^e décile de niveau de vie | Niveau de vie médian (en euros) | Taux de pauvreté à 60 % | 1 ^{er} décile de niveau de vie | 9 ^e décile de niveau de vie |
| Hauts-de-France | 19 470 | 11,4 % | 11 486 | 36 500 | 17 432 | 10,9 % | 11 662 | 31 094 |
| France métropolitaine | 21 472 | 10,1 % | 11 852 | 41 478 | 18 972 | 10,2 % | 11 818 | 36 407 |

Source : Insee, Filosofi 2012.

2 Des niveaux de vie plus élevés aux abords des pôles d'emploi pour les 60-74 ans

Niveau de vie médian des 60-74 ans par bassin de vie dans les Hauts-de-France



Source : Insee, *filosofi* 2012.

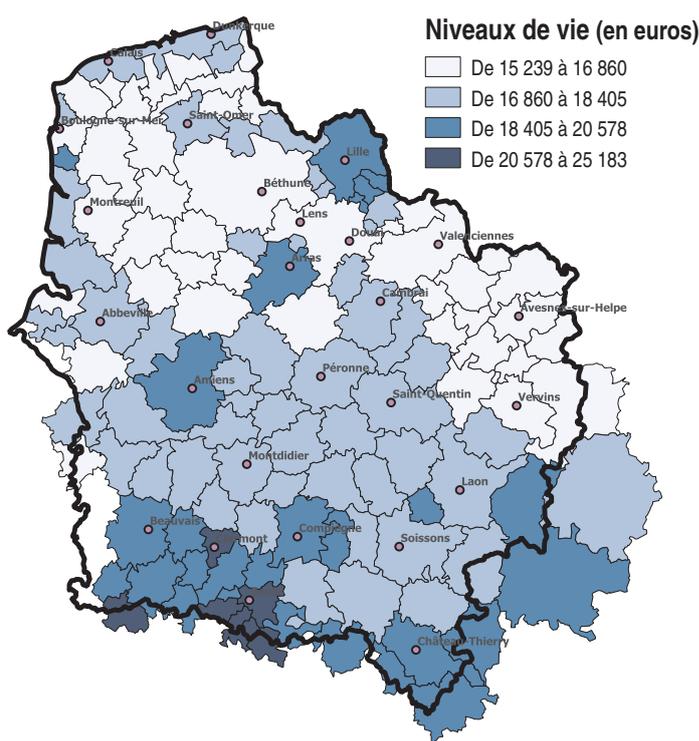
importants : Amiens, Arras, la Flandre ainsi que Berck et le Touquet. Ils sont plus faibles dans le bassin minier, l'Avesnois, la Thiérache et l'arrière-pays de Montreuil (figure 2 et 3).

Au sein des zones les plus favorisées, le niveau de vie des 10 % des séniors les plus aisés varie du simple au double : d'un peu plus de 30 000 euros, jusqu'à plus de 60 000 euros dans les bassins de vie les plus favorisés pour les 60-74 ans et d'un peu moins de 25 000 euros jusqu'à plus de 50 000 euros chez les 75 ans ou plus. Ces niveaux de vie plus élevés se retrouvent principalement dans les zones à forte activité économique, ou fortement connectées aux bassins d'emplois lillois et parisien. En effet, les actifs en fin de carrière peuvent prétendre à des salaires plus élevés et y restent majoritairement après la retraite. Profitant du phénomène d'haliotropisme, ces séniors plus aisés sont également présents sur une partie du littoral.

Chez les 60-74 ans, les taux de pauvreté les plus élevés se trouvent surtout dans l'ancien bassin minier, et quelques zones du sud de la région tandis que chez les 75 ans ou plus, l'arrière-pays littoral est le plus touché. Cette différence de localisation de la pauvreté peut s'expliquer par des contextes économiques différents pour ces générations.

3 Des revenus plus faibles pour les séniors de 75 ans ou plus des zones peu denses

Niveau de vie médian des 75 ans ou plus par bassin de vie dans les Hauts-de-France



Source : Insee, *filosofi* 2012.

Les 60-74 ans ont davantage occupé des emplois industriels que leurs aînés lors de la reconstruction de l'après-guerre. Ces emplois, faiblement rémunérés, étaient situés majoritairement dans le bassin minier ou en région parisienne.

La situation des 75 ans ou plus les plus pauvres s'explique principalement par les faibles niveaux de retraites dans le monde agricole, souvent accompagnés de carrières incomplètes pour les femmes, et de retraites peu élevées pour les artisans et commerçants, plus nombreux dans ces zones. ■

Définitions

Les statistiques présentées ici sont issues de l'exploitation du Fichier localisé social et fiscal (*Filosofi*) de 2012. Celui-ci est issu du rapprochement des données fiscales et des données émanant des principaux organismes gestionnaires des prestations sociales. Ces données permettent de reconstituer le revenu déclaré (avant impôt), le revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) et le niveau de vie (revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation). Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...).

Pauvreté monétaire : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian. En France métropolitaine, il est estimé à près de 990 euros par mois.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Nadine Lhuillier

Référent Études Qualité :
Sébastien Terra

ISSN n° 2494-3606
© Insee 2017

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- 1,7 million de personnes de 60 ans ou plus attendues en 2030, Insee Flash n°19, Insee Hauts-de-France, février 2017
- L'accessibilité des séniors aux équipements de la région Hauts-de-France, Insee Flash n°21, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Les trois quarts des séniors vivent dans leur logement dont ils sont propriétaires, Insee Flash n°22, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Tensions dans le marché de l'hébergement pour séniors, Insee Flash n°23, Insee Hauts-de-France, février 2017
- Silver économie : Tensions dans le marché de l'hébergement pour séniors, Insee Analyses n°42, Insee Hauts-de-France, février 2017

